Bulletin d'informations du Carladès

N°33
Janvier 2019

Quelle eau pour demain ?

Une nouvelle compétence pour la Communauté.

Cascade du Faillitoux
Octobre 2015



Cascade du Faillitoux
Octobre 2018



Carladès
Communauté de Communes

www.carlades.com
CarladesCommunaute



édito

L'année 2018 aura été marquée par l'avancée significative de plusieurs dossiers importants pour le devenir de notre Communauté de communes.

Il est à noter que ceci n'a été rendu possible que grâce au bon esprit qui règne au sein du conseil communautaire, à l'implication des élus (participation élevée et régulière aux nombreuses réunions, prise en charge de dossiers par les vice-présidents,...), mais aussi au travail, souvent dans des délais contraints, des agents de la Communauté dont l'efficacité mérite d'être soulignée.

Parmi les actions déterminantes conduites au cours de cette année, peuvent être mentionnées :

1 – L'épineux dossier de l'eau et de l'assainissement collectif qui a pu être mené à bien dans le respect du délai d'une année !

Tous les efforts ont convergé vers un objectif : contenir les hausses prévisibles des tarifs de l'eau et de l'assainissement collectif dans des limites acceptables pour les usagers. Celles-ci ont pu être maintenues à 10 % pour l'eau et 5 % pour l'assainissement (excepté pour les communes qui devront subir l'application du tarif minimum de 1,50 €/m^3 imposée par l'Agence Adour-Garonne). Certes, le coût pour nos foyers restera toujours « trop cher », mais ces hausses restent malgré tout raisonnables.

2 – Après de nombreuses péripéties et beaucoup de réunions de travail et d'échanges, le dossier des deux granges de Comblat (Culture et Numérique) a enfin abouti. Les travaux devraient débuter en janvier 2019 pour s'achever début 2020.

3 – Le nombre des ventes de terrain sur la Zone d'Activités de Comblat a sensiblement progressé au cours du dernier quadrimestre de 2018. Aux douze premières ventes enregistrées, devraient venir s'ajouter, très prochainement, cinq ou six autres ventes dont certaines portant sur de grandes surfaces (plus d'un hectare). C'est déjà plus des 2/3 de la surface commercialisable qui ont été vendus ou réservés, les contacts évoqués ci-avant pouvant porter rapidement le taux de remplissage à un niveau proche de 90 %.

Ces trois dossiers sont déterminants pour l'avenir de notre Communauté de communes.

Si le premier est imposé par la Loi (avec obligation de mettre en œuvre), les deux autres ont été initiés par la Communauté de communes et vont lui apporter des ressources nouvelles dans les prochaines années (cf. CFE et CVAE versées par les entreprises).

De plus, il convient de relever que ces nouvelles activités ne manqueront pas de dynamiser toute la communauté, sur le plan économique, certes, mais aussi dans les domaines social et culturel.

Dans un contexte plutôt difficile, la Communauté de communes Cère et Goul a su aller de l'avant et préparer son avenir.

Je terminerai ce propos en formulant le vœu que l'année 2019 soit meilleure que la précédente et qu'elle vous apporte joie, bonheur et prospérité.

Avec mes sentiments dévoués.

Michel Albisson
Président de la Communauté de communes

Directeur de la publication :
Michel ALBISSON,
Président de la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès
Rédaction :
Communauté de communes Cère et Goul en Carladès
Photos :
ESF
Communauté de communes Cère et Goul

Conception graphique et imprimeur :
I.2.S. Imprimerie - Aurillac IMPRIM'VERT

Bulletin semestriel
tiré à 2 480 exemplaires

3 **Projet de territoire**

4 **Urbanisme**
PLUi
SCoT

5 **Environnement**
Un deuxième contrat Espace Naturel Sensible (ENS) pour le site du Pas de Cère
Compost : distribution de printemps
Les plantes invasives
Collecte 2019 des plastiques agricoles
Calendrier de collecte des ordures ménagères.

8 **Eau et assainissement**

11 **Tourisme et services**
Le Massif Cantalien lance son magazine
Le Bus des Neiges

12 **Éducation artistique et culturelle**
Un parcours d'éducation artistique et culturelle pour tous et tout au long de la vie !
J'irais bien lire chez vous

14 **Les rencontres du Carladès**
Calendrier Acte 2

Brève





Projet de territoire 2020-2025

Dans un esprit de solidarité, il est de la responsabilité des élus actuels de laisser aux prochains élus une base de travail devant leur permettre d'élaborer et de s'approprier le prochain projet de territoire 2020-2025.

Il s'agira également de travailler en cohérence avec les différentes stratégies et documents d'objectifs des partenaires (Europe, Etat, Région, Département...) et outils de planification (qu'ils soient prescriptifs ou réglementaires).

Les élus disposeront ainsi d'un canevas constitué de fiches actions qui, si elles sont retenues, pourront les aider à être réactifs à répondre aux appels à projets.

Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : un projet d'aménagement et de développement durable [PADD] pour la Communauté.

Pour info !

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est un document politique exprimant le projet de la collectivité locale à moyen - long terme, sans lequel il ne peut y avoir de définition de stratégie.

Elaboré à partir du diagnostic du rapport de présentation, le PADD exprime les éléments du projet intercommunal sur lesquels la collectivité souhaite s'engager. Il est la clef de voûte du document d'urbanisme ; les parties du PLUi qui ont une valeur juridique (orientations d'aménagement et règlement) doivent être cohérentes avec lui. Tout comme ce document doit être conforme avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) du Bassin d'Aurillac.

Le PADD a été présenté au mois de septembre 2018 à l'ensemble des partenaires publics associés (services de l'Etat, Région, Département, chambres consulaires,...) mais également lors de réunions publiques le 15 octobre 2018 à Vic-sur-Cère et le 17 octobre 2018 à Raulhac. Le document de présentation est disponible sur le site internet : www.carlades.com

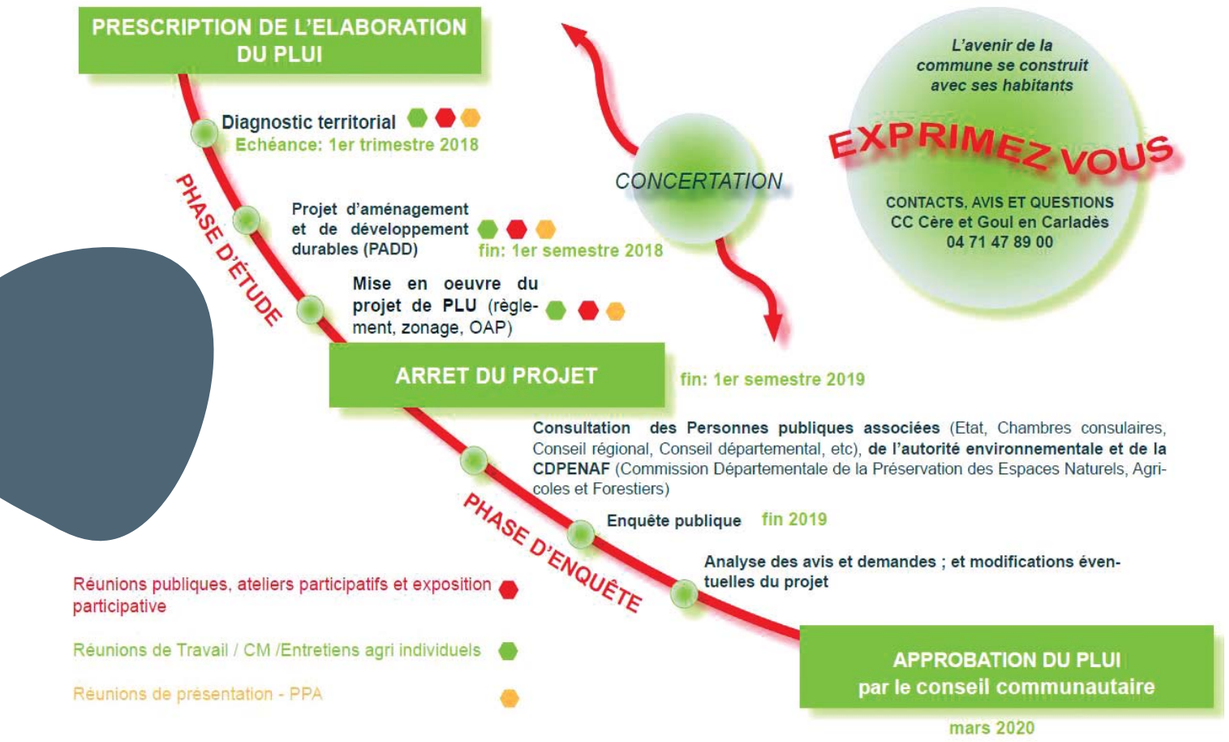


Un PLUi est l'affaire de tous...

Vous pouvez y participer en nous faisant part de votre vision du territoire pour demain, quels sont vos souhaits pour le Carladès ?

Trois possibilités :

- site internet www.carlades.com - rubrique « Nouvelles compétences » - urbanisme - PLUi,
- des cahiers de doléances sont à votre disposition dans toutes les mairies du Carladès ainsi que dans les bureaux de la Communauté de communes,
- par courrier à « Communauté de communes Cère et Goul en Carladès » - BP 8 - 15800 Vic-sur-Cère



Environnement

Un deuxième contrat Espace Naturel Sensible (ENS) pour le site du Pas de Cère

Depuis 2009, le site du Pas de Cère figure dans la liste des espaces naturels sensibles du département du Cantal. Remarqué par sa diversité géologique, par la variété des espèces fauniques et floristiques et l'appropriation du site par l'homme, le Pas de Cère est un site phare du Carladès.

Espaces Naturels Sensibles

La démarche ENS est un engagement de la collectivité, soutenue par le Département, dans **plusieurs domaines tels que** :

- **connaissance**
- **gestion**
- **valorisation**
- **animation**

Un premier contrat de 2009 à 2013 a permis la réalisation des aménagements sur le site ainsi que sa valorisation pédagogique.

La Communauté de communes a souhaité poursuivre sa démarche en renouvelant un second contrat sur la période 2018-2022 avec le département. Les objectifs de ce nouveau contrat sont d'améliorer la connaissance du site, renforcer la gestion pour une meilleure préservation et conforter par de nouveaux outils, la valorisation du site.

Schéma directeur

Objectifs	Actions	Année de mise en œuvre 2018	2019	2020	2021	2022	Maître d'ouvrage
THÉMATIQUE CONNAISSANCE							
Axe 1 : Améliorer la connaissance patrimoniale du site	**Action 1.1 :** Améliorer la connaissance et le suivi des milieux naturels et des espèces d'intérêt patrimonial	■	■	■	■	■	C. C. Cère et Goul
THÉMATIQUE GESTION							
Axe 2 : Gérer durablement le site	**Action 2.1 :** Gérer le site et entretenir les aménagements	■	■	■	■	■	C. C. Cère et Goul
	Action 2.2 : Gérer les espèces invasives végétales et animales	■	■	■	■	■	C. C. Cère et Goul
THÉMATIQUE VALORISATION							
Axe 3 : Poursuivre la valorisation du site et favoriser sa découverte	**Action 3.1 :** Poursuivre la valorisation pédagogique et la découverte du site	■	■		■		C. C. Cère et Goul
	Action 3.2 : Organiser la découverte du site	■	■	■	■	■	O.T. du Carladès
	Action 3.3 : Développer la promotion et la communication		■		■		C. C. Cère et Goul
THÉMATIQUE ANIMATION							
Axe 4 : Piloter la mise en œuvre du contrat ENS	**Action 4.1 :** Animation et accompagnement de la mise en œuvre du contrat	■	■	■	■	■	C. C. Cère et Goul
	Action 4.2 : Evaluation du programme d'actions					■	C. C. Cère et Goul

Compost : distribution, ce printemps !

Les déchets verts déposés tout au long de l'année à la déchetterie communautaire et au dépôt de Polminhac sont dirigés vers une plateforme de compostage, gérée par un professionnel.

Afin de « boucler » ce cercle vertueux, la Communauté de communes organise des journées « compost gratuit » à l'attention exclusive de ses habitants qui pourront, s'ils le souhaitent, venir se servir en compost de qualité. L'automne dernier, ce sont près de 65 tonnes de compost qui ont été distribuées.

Tout savoir sur la distribution 2019

Quand ?

Du 1er au 13 avril inclus (horaires d'ouverture de la déchetterie communautaire).

Où ?

Déchetterie communautaire - ZA de Comblat le Château 15800 Vic-sur-Cère

Quelles conditions ?

Le compost sera mis à disposition au sol, à charge pour l'usager de prévoir **des contenants et une pelle**...

A disposition également sur place de la documentation sur la fabrication et les utilisations de ce compost vert, 100 % naturel et utilisable en culture biologique (élaboré naturellement



par compostage de déchets verts exclusivement, absence de déjections animales, de matière stercoraire, de boues de stations d'épuration, de tout germe pathogène et de toute graine de plantes adventices). Conformément aux normes en vigueur (NFU 44-051), il a fait l'objet d'analyses par des laboratoires agréés (informations fournies par le professionnel).

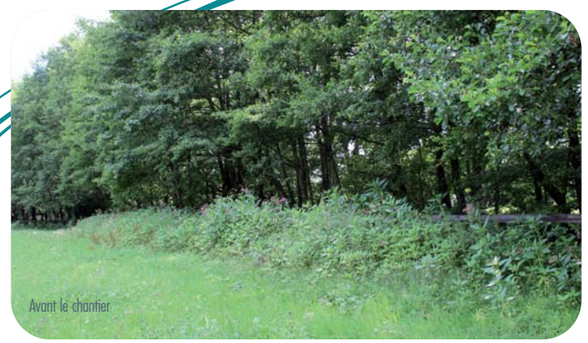
Petit rappel sur les bienfaits du compost

C'est un excellent amendement naturel qui :

- améliore la structure du sol donne du corps aux sols trop légers (sableux) et allège les terres trop lourdes (argileuses) en les aérant ;
- apporte des éléments nutritifs au sol et aux plantes : azote, phosphore, potasse, oligo-éléments ;
- renforce la vie biologique du sol est permet de mieux garder l'eau, notamment en été ;
- renforce la résistance des végétaux aux maladies.

Pour toute information :
04 71 47 89 04 ou 06 72 01 61 44

Les plantes invasives


Avant le chantier

Lors d'une promenade au Pas de Cère, vous avez peut-être été surpris de trouver cet été, un groupe de personnes bénévoles en plein travail d'arrachage de plantes.

L'année 2018 a été une année de lancement de chantiers participatifs d'arrachage de plantes invasives notamment la Balsamine de l'Himalaya, très présente en bordure de la Cère. Cette action, soutenue financièrement à plus de 70 % par l'agence de l'eau Adour Garonne et animée par le CPIE de Haute Auvergne a permis l'initiation aux espèces exotiques envahissantes d'un large public, de scolaires mais également d'un public spécialisé tels que les agents techniques des services municipaux ou des accompagnateurs en montagne.

Pour être efficace, ce travail doit être réalisé sur plusieurs années. Aussi, nous faisons appel aux bonnes volontés pour cet été ! [communication par voie de presse et affichage en mairies.


Après le chantier

Contact :
04 71 47 04 70
contact@carlades.fr

Collecte 2019 des plastiques agricoles

La Communauté de communes et les agriculteurs du territoire, organisent la collecte des plastiques agricoles.

L'an dernier, ce sont 111 exploitations qui ont trié et sont venues déposer leurs plastiques (soit 52 T de films et 17 T de ficelles/filets).

Quand ?

Les 13 et 14 mai 2019 de 9h-12h et 13h30-16h.

Où ?

- Vallée du Goul : Bâtiment de M. JULHES Jean-Pierre (15800 Badailhac).
- Vallée de la Cère : dépôt de matériaux inertes (15800 Polminhac)
- Ateliers des services techniques municipaux de Thièzac.

Quels déchets ?

Il s'agit donc pour les agriculteurs de stocker et trier leurs plastiques en QUATRE catégories :

- **bâches d'ensilage** : secouées et pliées ;
- **films d'enrubannage** : secoués et pliés ;
- **ficelles** : dans les sachés* prévues à cet effet. ***Ne pas mélanger avec les filets*** ;
- **filets** : dans les sachés* prévues à cet effet. ***Ne pas mélanger avec les ficelles***.

** des saches de 250 L sont à la disposition des agriculteurs à la déchetterie communautaire (06 72 01 61 44).*

Que deviennent ces déchets ?

Exemples :



Où apporter vos autres déchets ?

Contactez votre distributeur ou consultez le site d'Adivalor (https://www.adivalor.fr/collectes/ou_apporter.html?dpt=15)

Certaines collectes sont déjà fixées au calendrier 2019 :

- **Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables (PPNU)**

ALTITUDE propose une collecte le **jeudi 14 février 2019** (matin sur St-Flour et après-midi sur Aurillac)

- **BIG-bags, bidons**

Chez les distributeurs **du 17 au 29 juin 2019**.

Il est rappelé que les autres déchets type tuyaux, gaines de drainage, seaux, bois, cartons (liste non exhaustive) ne sont pas acceptés dans le cadre de ces collectes et sont à déposer à la déchetterie à Vic sur Cère.

Pour toute information, vous pouvez contacter les services de la Communauté de communes au 04 71 47 89 04.

NB : opération EXCLUSIVEMENT RESERVEE aux agriculteurs des 11 communes membres de la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès.

Avec le soutien et en partenariat :

GVA Aurillac - Vic / Cère

ADIVALOR

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL

Le calendrier de collecte des ordures ménagères

NON RECYCLABLES DANS LES BACS ROULANTS :

Badailhac	jeudi
Cros-de-Ronesque	mercredi
Jou-sous-Monjou	mercredi
Pailherols	jeudi
Polminhac (bourg)	mardi et jeudi
Polminhac (extérieurs)	mardi
Raulhac	mercredi
Saint-Clément	jeudi
St-Étienne-de-Carlat	mercredi
St-Jacques-des-Blats (bourg)	lundi et vendredi
St-Jacques-des-Blats (extérieurs)	mardi
Thiézac (bourg)	lundi et vendredi
Thiézac (extérieurs)	mardi
Vic-sur-Cère (bourg)	lundi et vendredi
Vic-sur-Cère (extérieurs)	mardi

Ce calendrier est susceptible d'être modifié lorsque les collectes tombent en jours fériés. Dans ce cas des collectes "de rattrapage" seront effectuées soit en amont, soit après dans les plus brefs délais.

RECYCLABLES DANS LES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE :

Verre	mardi ou mercredi (Cère 1 fois par semaine) (Goul 1 fois tous les 15 jours)
Emballages	mardi (Cère 1 fois par semaine) (Goul 1 fois tous les 15 jours)
Journaux-Magazines	mercredi (toutes les 3 semaines sur les deux vallées)

DECHETTERIE COMMUNAUTAIRE

Horaires d'ouverture

- **lundi et mardi de 13 h à 17 h (du 01/11 au 29/02) de 14 h à 18 h (du 01/03 au 31/10)**
- **vendredi de 9 h à 13 h**
- **samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h**

Eau
& assainissement

Conformément aux dispositions de la loi NOTRE, les communes de Cère et Goul ont décidé de transférer les compétences eau et assainissement collectif à la Communauté de communes à compter du 1er janvier 2018.

Les réseaux existants sur le territoire

Sur les 11 communes du territoire, six possèdent des systèmes d'assainissement collectif sur une partie de leur territoire : Polminhac, Raulhac, Saint-Clément, Saint-Jacques-des-Blats, Thiézac et Vic-sur-Cère.

Les 9 stations de traitement présentent sur le territoire desservent, avec environs 40 km de réseaux, plus de 1 600 abonnés pour des volumes facturés de l'ordre de 140 000 m³ par an.

Concernant l'alimentation en eau potable, on distingue sur le territoire 34 réseaux de distribution, 57 captages et 54 réservoirs.

Les 34 réseaux de distribution desservent, avec environs 250 km de réseaux, 3500 abonnés pour des volumes facturés de l'ordre de 330 000 m².



Réservoir d'eau

Station d'épuration.





L'état des installations [1]

Un tiers des ouvrages d'assainissement collectif est en mauvais état. Les performances des réseaux de collecte ne sont pas bonnes dues principalement aux « Eaux Claires Parasites » (ECP) très importantes. Ces eaux, d'origines naturelles (eaux de pluie, infiltration de la nappe phréatique...), présentent l'inconvénient de surcharger les stations d'épurations ce qui entraîne un coût supplémentaire.

L'état des captages d'eau potable est plutôt bon, même si un tiers des points de prélèvements ne bénéficient pas de périmètre de protection et certains des périmètres existants sont insuffisants. L'état des ouvrages est bon pour plus de 65 % des installations.

Les canalisations sont anciennes avec 70 % des canalisations posées entre 1960 et 1980, pourtant le renouvellement des réseaux a été très peu pratiqué sur le territoire alors que l'eau sur le territoire est agressive (très faible minéralisation), ce qui accélèrent le vieillissement des conduites.

Les rendements des réseaux sont quant à eux très insuffisants avec 9 communes sur 11 qui ont des rendements inférieurs à 66 %[2], les rendements des communes sont très inégaux allant de 17 % à 83 %. Rappelons qu'un rendement à 17 % signifie que seulement 17 % de l'eau en sortie de réservoir est facturé aux abonnés, soit 83 % qui n'arrive pas à destination.

Alors que 5 communes ont connu des difficultés en approvisionnement d'eau entre les mois d'août et de novembre 2018, nécessitant des transports d'eau journaliers pour alimenter les réservoirs, le faible rendement des réseaux est un problème important que la Communauté devra commencer de résoudre dans les prochains mois.

Pour augmenter le rendement des réseaux plusieurs actions sont à mettre en œuvre en priorité, comme la recherche de fuite et le remplacement des tronçons fuyards. Pour financer ces travaux, la Communauté pourra compter sur les aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne qui finance habituellement à 50 % les travaux entrepris par les collectivités sous certaines conditions.

Par contre, l'Agence impose la fixation d'un prix de l'eau et de l'assainissement à 1,5 € HT le m³ chacun, considérant qu'en-dessous de ce seuil, les prix de l'eau et de l'assainissement sont anormalement bas et ne permettent pas aux collectivités d'entretenir les réseaux. Ces prix sont considérés par l'Agence comme un minimum, la Communauté devra donc fixer, a minima, un tarif égal à 1,50 € HT le m³, pour l'eau comme pour l'assainissement, et ceci dès 2019.

Les actions mises en place par la communauté

La Communauté a lancé une étude pour la réalisation d'un schéma intercommunal d'adduction en eau potable et d'assainissement collectif afin d'obtenir une liste hiérarchisée des opérations à engager à l'échelle de la Communauté. L'étude proposera toutes les actions jugées nécessaires pour une optimisation durable des systèmes réfléchie à l'échelle intercommunale et non plus communale.

Parallèlement à la réalisation de cette étude, la Communauté engagera, dès 2019, des travaux pour améliorer le rendement des réseaux et la qualité de l'eau distribuée.

[1] Eléments chiffrés issu de l'étude de gouvernance en vue de la mutualisation intercommunale des services d'eau potable et d'assainissement / CEREG-ECOSFERES, 2017.

[2] Rendement minimum demandé sur le territoire par l'Agence de l'eau au vu de la loi Grenelle II.

Eau & assainissement

Facturation

La Communauté facturera dorénavant les consommations d'eau et d'assainissement en lieu et place des communes.

La facturation sera biannuelle. Une facture au mois d'avril correspondra à 50% de l'abonnement et de la consommation de l'année précédente et une facture au mois de novembre qui correspondra au solde de l'année en cours.

COMPRENDRE SA FACTURE D'EAU

CTE CNES CERE ET GOUL EN CARLADES
Section S°
15800 VIC SUR CERE

FACTURE
EAU et ASSAINISSEMENT
EA72018400000001

Tel : 04 71 47 89 00
Courriel : contact@carlades.fr
SIRET : 24150108900031 / APE : 8411Z

TRESORERIE DE VIC SUR CERE :
BDF AURILLAC
IBAN FR7130001001 61E150000000025
BIC BDFEFRPPCCT

Exp. TRESORERIE DE VIC SUR CERE
PLACE DU CARLADÈS
15800 VIC-SUR-CERE

Dest.

Art. 1 du rôle 2018-
N° de titre 1 N° de bordereau
Numéro abonné
Année : 2018 Emis le : 30/10/2018

La TVA est perçue par l'Etat. Son taux est de 5.5% pour le service d'eau potable et de 10% pour le service assainissement.

Indice compteur	Code emplacement	Relevé	Date	Index
1		Nouveau	31/10/2018	107
		Ancien	31/12/2017	101

Index relevé cette année
Index relevé l'année précédente

Commentaires	N° de série du compteur	Consommation
Facturation consommation		6

Consommation pour la période en m3

Période : ANNEE 2018

A régler dès réception

DESIGNATION	QUANTITE	TARIF	MONTANT	T.V.A	T.T.C
Distribution de l'eau					
ABONNEMENT	1	48.000000	48.00	2.64 (2)	50.64
M3 Tr. : 0 - 6	6	1.340000	8.04		
Montant total M3			8.04	0.44 (2)	8.48
Prélèvement ressource eau	6	0.064000	0.38	0.02 (2)	0.40
Lutte contre la pollution	6	0.330000	1.98	0.11 (2)	2.09
Collecte et traitement des eaux usées					
ABONNEMENT ASS	1	47.500000	47.50	4.75 (7)	52.25
M3 Tr. : 0 - 6	6	0.970000	5.82		
Montant total M3			5.82	0.58 (7)	6.40
Modernisation des réseaux	6	0.250000	1.50	0.15 (7)	1.65
TOTAL A PAYER					121.91 €
dont TVA					8.69 €

Les tarifs des abonnements et le prix du m3 d'eau et d'assainissement 2018 ont été fixés par le conseil municipal de chaque commune. A partir de 2019 les prix seront fixés par délibération du Conseil Communautaire. Une harmonisation des tarifs devra être réalisée pour que d'ici une dizaine d'année le prix pratiqué sur le territoire soit le même pour tous les abonnés de Cère et Goul en Carladès.

Prix du litre d'eau TTC (hors abonnement) : 0.00317 €/L
Coût de l'abonnement : 102.89 €

- A la caisse de la perception muni de la présente facture
- Par chèque ou virement bancaire adressé à la perception (Joindre la vignette située en bas de la facture)

Vignette

CTE CNES CERE ET GOUL EN CARLADES

SERVICE EAU et ASSAINISSEMENT
Art. 1 du rôle 2018-04 Titre N° Bdx N°:
N° abonné : N° compteur :1
Nom :
Code Col : 254 / Bud : 00
Montant à payer : 121.91 Euros
Période : ANNEE 2018

Nous vous remerçions de votre règlement et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments dévoués.

Les redevances « Prélèvement de la ressource en eau », « lutte contre la pollution » et « Modernisation des réseaux » sont reversées en intégralité à l'Agence de l'Eau Adour Garonne dont le Conseil d'Administration vote les tarifs chaque année. Elles sont basées sur le nombre de m3 consommé. Ces redevances permettent à l'Agence de verser des subventions aux collectivités sur certains travaux éligibles.
La redevance « Modernisation des réseaux » est uniquement perçue sur les abonnées qui sont raccordés au réseau d'assainissement collectif.

Tourisme et services

Le Massif Cantalien lance son magazine !



Les pratiques touristiques évoluent très vite et en terme d'accueil, voilà plusieurs années que l'Office de Tourisme n'est plus un simple distributeur de brochures mais un véritable conseiller en séjour engagé !

- **Expert de sa destination,** l'Office de Tourisme est force de proposition pour chaque visiteur qui s'adresse à lui à l'accueil, mais aussi via les réseaux sociaux, les blogs et autres médias. Le conseiller en séjour valorise toute l'offre du territoire en proposant des expériences de visite « sur-mesure ».
- **Les outils évoluent :** un site internet en « mobile first » (conçu pour les smartphones), bornes interactives placées sur les lieux d'accueil du Carladès, table tactile de visualisation des randonnées en 3D, une application mobile de rando embarquée sur smartphone, ...
- **Les brochures papiers** doivent désormais s'adapter aux nouvelles tendances. C'est pour cela que la brochure traditionnelle laisse la place à un nouveau magazine de destination riche en reportages et en photos de qualité professionnelle, mettant à l'honneur nos atouts incontestés et l'ensemble des prestataires qui font l'activité touristique. Il sera attractif pour nos visiteurs rencontrés sur salon, et présentera l'offre locale de façon dynamique et thématique.

Le relationnel au tourisme change, et le personnel de l'Office de Tourisme s'adapte à cette nouvelle demande en partageant véritablement ses propres expériences, mais aussi en s'entourant d'ambassadeurs de territoire qui partagent leurs passions et leur connaissance du pays, faisant vivre des moments insolites, chaleureux et uniques aux visiteurs.

Habitant passionné, organisateur d'une animation, professionnel du tourisme ou commerçant, nous sommes tous concernés par l'attractivité du Carladès en Massif Cantalien.

Découvrez dès le printemps ce nouveau magazine et n'oubliez pas de le partager !

Office de Tourisme du Carladès
04 71 47 50 68
www.carlades.fr



Le Bus des Neiges

Profitez du bus des neiges à destination du Lioran pour 1,50 € le trajet !!
Période du dimanche 10 février au samedi 9 mars 2019

COMMUNES	POINTS D'ARRÊT	ALLER du lundi au dimanche	
Polminhac	Boulangerie	10:00	12:35
Vic-sur-Cère	Comblat Le Château	10:08	12:43
	Mairie	10:10	12:45
Thiézac	Arrêt de bus	10:20	12:55
St-Jacques	Mairie	10:25	13:05
Laveissière	Font d'Alagnon	10:32	13:12
	Super Lioran	10:35	13:15

COMMUNES	POINTS D'ARRÊT	RETOUR du lundi au dimanche	
Laveissière	Centre station	13:15	17:40
	Font d'Alagnon	13:17	17:42
St-Jacques	Mairie	13:25	17:50
Thiézac	Arrêt de bus	13:35	18:00
Vic-sur-Cère	Mairie	13:45	18:10
Polminhac	Comblat Le Château	13:47	18:12
	Boulangerie	13:55	18:20

Éducation artistique et culturelle

Un parcours d'éducation artistique et culturelle pour tous et tout au long de la vie !

© Dan Aucante



BIENTÔT UNE CONVENTION !

Depuis 2006, la Communauté de communes, a développé une politique culturelle sur l'ensemble de son territoire avec, comme pierre angulaire, l'éducation artistique et culturelle. Avec une saison culturelle, une école de musique et de danse (EMDIC) et une école du Spect'Acteur, le service culturel développe également chaque année, avec son ECOLE DES ARTS VIVANTS, de nombreux projets visant à favoriser l'accès de tous aux Arts et à la culture.

En cours d'écriture, les actions portées par la Communauté de communes dans ce domaine seront retenues et soutenues financièrement dans le cadre d'une convention d'éducation aux Arts et la Culture qui sera co-signée par l'Etat (Drac et DDJS), la Région Auvergne Rhône Alpes, le Département du Cantal, la Caf et l'Education nationale.

Cette dernière permettra d'améliorer la collaboration entre les différents acteurs (culturels, éducatifs et médico-sociaux) et d'harmoniser les propositions en faveur d'un parcours d'éducation artistique et culturelle pour tous, tout au long de la vie dans le Carladès.

On danse ?

Pour certains, le simple fait de bouger est de la danse. Quand on parle de danse, et que l'on cherche à en donner une définition, les points de vue sont vastes et variés, aussi riches que les nombreuses danses qui existent ! Du danseur de mazurka au bal trad', au roi de la piste disco en boîte de nuit, au danseur hip hop sur le bitume, au danseur de pogo



Mathieu Hernandez © Dan Aucante

en concert, de la danseuse étoile à l'opéra de Paris, ou aux chorégraphies dans les clips du dernier titre à la mode, la danse est omniprésente et nous la côtoyons et/ou pratiquons tous, chacun à notre façon.

Le Carladès dansera cette année, ne soyez pas étonné(e) si vous en croisez certaines manifestations, au détour d'une rue, ou sur la place d'un marché…

DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE AU RELAIS PETITE ENFANCE ET DANS LES ÉCOLES

Avec cette nouvelle rentrée et depuis septembre 2018, les relais petite enfance (sur Vic-sur-Cère et Polminhac) ainsi que toutes les écoles du territoire, bénéficieront des interventions de Nathalie Rabette en musique et de Fanny Steinmetz en danse.

Anne Maury



Dans le cadre de ALLEZ DANSE, Mathieu Hernandez fera découvrir aux jeunes et au moins jeunes, la danse hip-hop et son lien avec la musique et Anne Maury, plasticienne tentera de faire découvrir le lien entre la danse et les arts visuels.

DES PROJETS POUR TOUS !

En parallèle, des ateliers grand public seront proposés sur l'année en musique et en danse. Des ateliers et des projets spécifiques (musique, danse, théâtre…) verront également le jour en direction des élèves de l'EMDIC (école de musique et de danse du Carladès), du Foyer d'Olmet et des maisons de retraite du territoire.

Éducation artistique et culturelle

La lecture peut venir à vous et gratuitement !

Vous souhaitez parcourir un livre, revivre une émotion littéraire, découvrir le roman du moment ou vous laisser porter par le plaisir de la découverte, seulement la bibliothèque vous est peu familière ou loin d'accès ? Un lecteur professionnel peut se déplacer à domicile ou dans une chambre (en maison de retraite par exemple) pour un moment de lecture de 30 minutes environ qui pourra être reconduit régulièrement.

Alors, laissez-vous tenter, pour vous ou quelqu'un de votre entourage, puisque de novembre 2018 à janvier 2019, c**e plaisir peut vous être offert gratuitement grâce au dispositif « J'irais bien lire chez vous… »***.

Pour les personnes qui auraient une crainte à accueillir le lecteur à domicile, il est possible d'inviter 2 ou 3 voisins, ou amis. Les collectivités, institutions et associations peuvent également s'emparer du projet pour proposer de réunir, sans appréhension, les personnes potentiellement intéressées.

Sur le territoire de la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès, c'est la lectrice professionnelle et art-thérapeute Christine Rougier qui vous offrira ce moment privilégié de lecture.



Christine Rougier
Lectrice professionnelle et art-thérapeute.

Dispositif proposé et financé par le Département du Cantal, le Ministère de la Culture et l'ACAL (Association cantalienne des amis de la lecture) dans le cadre du Contrat Territoire Lecture sur la question des publics empêchés et isolés.



Si vous êtes intéressé.e.s, contactez la bibliothèque la plus proche qui vous mettra en lien avec la lectrice pour 1, 2, ou plusieurs séances de lecture :

- Médiathèque municipale de Vic-sur-Cère : 04 71 62 00 99
- Bibliothèque municipale de Polminhac (Mairie) : 04 71 47 48 36
- Bibliothèque municipale de Saint-Jacques-des-Blats : 04 71 47 02 83

ACTE 2 | JANV. 2019 JUIN 2019

Les rencontres du Carladès

Pour sa 10e saison culturelle, la Communauté de communes continuera de proposer les "Rencontres du Carladès", des spectacles vivants pluridisciplinaires et nomades ! Une saison pour faire connaître et promouvoir les créations contemporaines et toujours permettre la découverte de plusieurs formes artistiques : du conte, au rock, en passant par la musique, le théâtre contemporain ou la danse… Avec cette programmation, elle continuera de soutenir la parole des artistes, des visions du monde singulières et universelles à la fois, des points de vue à découvrir pour se rencontrer, échanger et créer du lien ! Les partenariats avec les acteurs culturels et les associations du territoire mais aussi avec le Conseil départemental du Cantal seront reconduits. Il ne manque plus que vous !

dans le cadre du Festival JOURS DE DANSE(S)





16 JANVIER
16h45
Durée : 10 à 15 mn

DANSE
VIC-SUR-CÈRE - Différents lieux
"MOUVEMENTS DE TERRAIN"
Etudiants de la Manufacture

Performance pour 6 danseurs en formation à la manufacture.

Déplacements, plus ou moins brutal, du sol ou du sous-sol. Glissement, tassement, affaissement, gonflement. Par l'action, faire naître une danse. Faire redécouvrir un lieu et traduire ses différentes couches et dimensions. Explorateur, le corps se fraie un chemin, sculpte des espaces en dialogue avec l'affluence, l'atmosphère et l'architecture du terrain investit.

Six étudiants du centre de formation aux métiers de la danse La Manufacture-Vendetta Mathea choisis et conduits par les chorégraphes du Collectif A/R Julia Moncla et Thomas Demay ont créé, dans le cadre de leur formation, une performance in situ, spécifiquement conçu pour aller au-devant des publics sur leur lieu de vie ou de travail.

Les étudiants de La Manufacture investissent également le foyer ESAT d'Olmet à Vic sur Cère et l'ITEP Le Cansel à Polminhac.

Infos + : tout public en accès libre et gratuit.

EXPOSITION
VIC-SUR-CÈRE
Médiathèque municipale

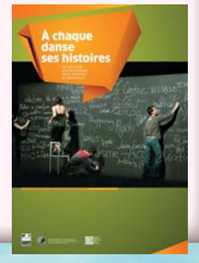
DU 14 JANVIER AU 9 FÉVRIER

"A CHAQUE DANSE SES HISTOIRES"
Le spectacle chorégraphique entre narration et abstraction

Qui n'a jamais entendu à la sortie d'un spectacle de danse : « Cela veut dire quoi ? » ou encore « Je n'ai rien compris ». Le spectacle chorégraphique porte-t-il un récit, transmet-il un message ? Faut-il nécessairement qu'il raconte une histoire ? Du ballet de cour au hip hop, que nous dit la danse ?

Au fil des siècles s'est souvent posée la question du sens de la danse, de sa capacité narrative, de son expressivité. Parallèlement, à toutes les époques, le mouvement, l'espace, le rythme, etc. sont aussi façonnés pour eux-mêmes dans nombre de chorégraphies ou de ballets.

Le CND et la Fédération Arts Vivants et Départements se sont associés pour la conception et la production d'un outil pédagogique au service des porteurs de projets en Education artistique et culturelle. D'abord conçu pour un jeune public et destiné à accompagner les enseignants des collèges dans le cadre du programme « Histoire des arts », cet outil met à jour la tension entre narration et abstraction qui a marqué l'histoire de la danse.



Infos + : en accès libre et gratuit sur les horaires d'ouverture.

DANSE
POLMINHAC
Salle multi-activités

24 JANVIER
20h30
Durée : 45 mn

"Dé FORMéS" Cie Chrikitz

Objet chorégraphique éphémère pour trois danseurs - création 2018

Il enfile un manteau et c'est l'histoire du lieu qui résonne en lui. Les corps se libèrent par une danse énergique, incisive et toute en fluidité. Ils s'accrochent, se décrochent, se connectent et parfois s'isolent. L'étreinte, qui sécurise, est tantôt apaisante, tantôt oppressante. Ils créent leurs propres espaces, se jouant des lieux dans lesquels ils évoluent. Espaces d'expression, d'oppression, dans lesquels le mouvement se veut percutant, et performatif, espaces de sensations où le geste, minimal, lent et léger permet de s'observer. Dé(s)formé(S) est un moment de vie dont nous sommes tous témoins, une pièce qui s'achève comme elle a commencé, laissant la sensation d'avoir été suspendu, le temps d'une parenthèse singulière.

Chorégraphie : Jeanne Azoulay - Interprétation : Noé Chaspal, Tom Guichard, Maxim Thach - Musique originale additionnelle : Romain Serre - Regard complice : Amine Boussa



Infos + : Tout public - A la fin du spectacle, échange avec les artistes.

EXPO médiathèque de Vic-sur-Cère du 14 janvier au 2 février 2019

Résidence territoriale imaginée par la Direction de l'action culturelle du Conseil départemental du Cantal, co-organisée avec le théâtre de la Ville d'Aurillac- scène conventionnée et La Manufacture – Vendetta Mathea – incubateur chorégraphique, avec le soutien de la DRAC Auvergne-Rhône Alpes.

Partenaires : Conseil Départemental du Cantal / Médiathèque municipale de Vic-sur-Cère
CND / OARA / DRAC / AURA / Fédération des Arts Vivants

VEILLÉE PARTICIPATIVE
THIÉZAC
Auberge de Salilhes

19 JANVIER à partir de 19h

"VEILLEE TOUT EN OC"
Carlades Abans

Infos + : Repas sur réservation à 19h.
Veillée à 20h30 entrée libre.

CONCERT MUSIQUES ACTUELLES
THIÉZAC
Salle des fêtes

2 FÉVRIER

"ÉCLECTIQUE"
Groupes d'élèves du Département

Organisation EMDIC et service culturel.

DANSE dans le cadre du programme ALLEZ DANSE
VIC-SUR-CÈRE

9 FÉVRIER

"3 ATELIERS DE DANSE"

Le service culturel proposera sur l'année des ateliers de découverte et de pratique de la danse. Pour commencer, **un atelier parent/enfant de moins de 4 ans vous sera proposé le samedi 9 février de 10h30 à 11h30 sur un lieu à définir (limité à 12 enfants, pensez à réserver).**

Stage pour les ados (8-12 ans) de 13h30 à 15h30
Stage pour les adultes de 16h à 18h

Infos + : gratuits. Inscriptions auprès du service culturel. Stages de découverte encadrés par Fanny Steinmetz.

ART CONTEMPORAIN
VIC-SUR-CÈRE

DU 11 AU 15 FÉVRIER

"MUMO, LE MUSÉE MOBILE"
Les Amis du Mumo

1er musée itinérant et gratuit d'art contemporain pour les enfants.

Début 2019, le MuMo 2 sillonnera le Cantal et la Haute-Loire avec une exposition itinérante imaginée par le Frac Auvergne et intitulée "Et ils rêvent, le nez en l'air, de brillants paradis...". Cette exposition comportera une douzaine d'oeuvres, principalement peintures, dessins et vidéos.

"*Par ces quelques mots empruntés au poème Le Voyage de Charles Baudelaire, le FRAC Auvergne souhaite inviter les jeunes spectateurs de cette exposition à se laisser surprendre par leur imaginaire, à se laisser aller à la rêverie, à la promesse d'un ailleurs, au fantasme d'un voyage vers des terres inconnues... Embarqués à bord du MuMo, les enfants partent à la découverte de territoires inattendus à travers les récits de voyages des artistes et plongent vers un imaginaire fantastique qui réactive toute l'imagerie de science-fiction, de la conquête de l'espace aux voyages exploratoires".*

Avec des oeuvres de : Simon Willems, Marc Bauer, Adam Adach, Seamus Murphy, Zineb Sedira, Geert Goiris, Eberhard Havekost, Abdelkader Benchamma et Roland Flexner.

Infos + : OUVERTURE GRAND PUBLIC LE VENDREDI 15 FEVRIER en fin de journée (entre 16h et 18h30). Veillée à 20h30 entrée libre.

Partenaires : DRAC / Région Auvergne-Rhônes-Alpes / Education Nationale
Conseil Départementale du Cantal / La commune de Vic-sur-Cère

MUSIQUE ROCK
POLMINHAC
Salle multi-activités



9 FÉVRIER
Ouverture 20h
Concert 20h30

HIBERNAROCK
"AVALANCHE ROCK" 4e édition
Là Sauce

Avalanche Rock, c'est une utopie rock en plein cœur de l'hiver, animée par une envie collective de se retrouver autour des guitares qui rugissent et du son qui balancent. Loin du brouhaha et du gigantisme des énormes machines à culture que sont devenus les grands festivals surdimensionnés de la grande industrie musicale, des irréductibles bénévoles et militants se motivent chaque année pour concocter un plateau de qualité, relevé, épicé et chavirant, mais aussi pour donner de l'âme (humaine) à cette belle salle polyvalente de Polminhac, qui l'espace d'un soir, se transforme, se chamboule, s'habille, pour devenir ce lieu de rencontres où on se sent bien. Rendez-vous intégré et attendu de tous les amateurs de rock du Cantal, sous toutes ces formes, des plus agitées au plus sensibles, Avalanche Rock rejoint l'excellente programmation de l'incontournable festival cantalien Hibernarock, avec qui il partage ce bel état esprit autour d'une culture accessible, populaire et cosmopolite. Vous salivez d'avance pour connaître l'affiche qui vous feront grimper encore une fois, au plafond : patience l'annonce va tomber très vite, et nos informateurs signalent une édition qui va faire grand bruit au sens propre comme au figuré.



Infos + : Paf 10 € et 8 € adhérents et gratuit -14ans. Navettes gratuites départ Aurillac et Murat.



23 FÉVRIER
Ouverture 20h
Concert 20h30

MUSIQUE
LE LIORAN - Patinoire

"NUIT GIVRÉE" 4e édition
Là Sauce

En route pour une quatrième édition des Nuits Givrées pour une patinoire du Lioran, qui n'oublie pas qu'elle a toujours été un haut lieu de concerts et de découvertes musicales, en tout genre. Le leitmotiv général des Nuits Givrées, s'adresser à tout le monde avec des groupes fédérateurs et cosmopolites. Cette année, la tête d'affiche est celle du musicien et producteur Flox, bien connu de tous les fans de rub a dub digital et de dancehall français, qui sera assurément le soleil mystique et spirituel des Nuits Givrées, avec son reggae voyageur et singulier. L'amour des voyages qu'il partage, assurément avec le duo Moonanga, qui transporte dans ses valises, tout ce que la Sono Mondiale a de plus beau et de plus coloré, entre global bass et acoustique, entre modernité et tradition. La soirée s'ouvrira avec les Epingles à Chèvres et leur chanson française curieuse, qui n'aime ni les frontières ni les grincheux, quelque part entre Tryo, la Rue Kétanou et Dub Inc. Les sélecteurs locaux Ju et Faboule feront rugir le sound-system avec leur sélection dub, dansante et hypnotique. Voilà assurément un temps fort à venir de la saison d'hiver de la station du Lioran.

Infos + : Paf 10 € et 8 € adhérents et gratuit -14ans. Navettes gratuites départ Aurillac et Murat.

BAL TRAD'

VIC-SUR-CÈRE
Salle polyvalente

9 MARS
A partir de 13h45

HIBERNAROCK
"BAL DE LA CANETA"





13h45 - 17h45 : 2 Stages (à la Maison du Temps libre) : un de chants à danser et un de danses pour préparer le bal.
18h - 19h30 : Trad'apéro avec Batucada et boeuf trad
Repas possible sur place (sur réservation), préparé par les parents d'élèves de l'école Calandreta del Vernhat d'Aurillac.
20h45 Bal de la Caneta avec Bargainatt (France et Europe), Quaus de Lanla (Auvergne), et Faburden (Gascogne).
Bargainatt est un mariage complice de l'accordéon et des cordes (Violoncelle, violons). C'est un groupe de musique à danser inspirée du répertoire traditionnel d'Europe. Il vous propose un agréable voyage en compagnie de quatre talentueux jeunes musiciens du sud de la France… (Avec Noé Bazoge, Youmi Bazoge, Léon Ollivier, Camille Stimbre).
Quaus de Lanla, groupe auvergnat bien connu, vous fera danser au son de la voix des trois compères. Tout au long des polkas, scottischs, bourrées ou mazurkas, leurs voix se répondent, s'enroulent, se percutent avec une efficacité redoutable pour soutenir l'énergie de la danse. (Avec Eric Desgrugilliers, Didier Descombat, Sébastien Guerrier).
Faburden puise son identité dans le terreau du répertoire traditionnel de Gascogne, puis s'est imprégné de musiques actuelles, de rock et d'expérimentations sonores diverses. Il en résulte une musique à danser solide, enracinée et magmatique, en constante mutation. (Avec Arnaud Bibonne, Julien Estèves, Simon Guillaumin, Camille Raibaud).
Infos + : Tout public - Famille - Tarifs : 10 € et 8 € en tarif réduit et 23 € (bal + repas). Navette gratuite au départ d'Aurillac (sur réservation). **Réservations pour le repas obligatoire.**
Renseignements, réservations des stages : IEO du Cantal 06 22 60 86 30 (pas de réservation pour le bal) / www.hibernarock.fr. Organisation : IEO, Carladès Abans, CD15, ASEC, Communauté de communes Cère et Goul.

FESTIVAL MUSIQUE ACTUELLES

VIC-SUR-CÈRE

24 & 25 MAI

"Festival Deman"
Carladès Abans

Concerts musiques actuelles, jeux, rencontres, débats, films, repas… Ce nouveau Festival est en cours de programmation ! Retenez la date de ce week-end musical et festif.

FESTIVAL JEUNE PUBLIC

SAINT-JACQUES DES BLATS

23 JUIN
11h à 18h

"FESTI'CANAILLE"
Là Sauce

Des rires, des chants, une manifestation de joie retentira dans toute la vallée de la Cère ce jour pour cette nouvelle édition. Cet écho prend racine dans un cadre magnifique en bord de rivière à St Jacques des Blats. Toute une journée d'animation et d'activités uniquement pour les enfants. Sensation et émotion seront au rendez vous : spectacle, concert de l'école de musique de Vic-sur-Cère, clownerie, atelier de maquillage, activités sportives et d'éducations à l'environnement. De la petite restauration et rafraîchissement vous seront proposé sur place, produits bio à petits prix.
Infos + : Gratuit /ouvert à tous / Esplanade bord de rivière

FESTIVAL MUSIQUE TRAD'

VIC-SUR-CÈRE
et ses alentours

4 & 5 MAI

"CARLADES A TOUS VENTS" 3e édition

Conférence autour de George Sand en Berry et Les Maîtres Sonneurs (Médiathèque) ; Plusieurs stages dont une initiation aux danses du Berry ; un stage (multi-instrumental) sur les collectages du Cantal ; Session Auvergne Berry ; Bal avec Les Frères Villeneuve et Kalimuchow, etc (programmation en cours) ; Concert au Centre Culturel du Carladès : Cabrette et cornemuses berrichonnes à l'honneur.
Infos + : Tout public, enfants bienvenus (gratuit jusqu'à 18 ans). Infos et réservation : 06 77 59 85 82 Organisation : ASEC, CDMDT15, Médiathèque et Communauté de Communes.
Rémy Villeneuve est un maître sonneur berrichon du 21e siècle, ayant autant "têté" le son des grandes cornemuses que celui des solos d'Angus Young. Lauréat des différents concours de cornemuses en Centre-France (Saint-Chartier, Gannat, Désertines…).
Kalimuchow : ils sont jeunes, ils sont beaux, ils sentent bon le Berry (chaud) et leur musique est complètement enivrante. Vielles et cornemuse se répondent sous la houlette de l'accordéon avec une maîtrise époustouflante… Vainqueurs du Tremplin 'Trad à Gannat en 2016.



THÉÂTRE CONTEMPORAIN

ZONES LIBRES

MAI ou JUIN

"LES BOUILLONNANTES"
Cie Magma Performing Théâtre

La compagnie Magma Performing Théâtre a mis en place le dispositif artistique, festif et engagé intitulé « Zone libre » en 2008 visant à faire connaître les nouvelles écritures d'aujourd'hui
et à « sortir le théâtre du théâtre » pour le porter dans des lieux de passage.

Contact
communication@magma-theatre.com
Site web de l'association et/ou de la manifestation : http://magma-theatre.com/

+ INFOS

Nos partenaires : communes de Badailhac, Cros-de-Ronesque, Jou-sous-Monjou, Pailherols, Polminhac, Raulhac, St-Clément, St-Etienne-de-Carlat, St-Jacques-des-Blats, Thiézac, Vic-sur-Cère.

www.carlades.com ou sur notre page Facebook
https://www.facebook.com/CarladesCommunaute/

Infos et résa : service culturel 04 71 47 89 03 / culture@carlades.fr